Bulletin Municipal

N°34 - Janvier 2013

Dullin en Savoie

Les Fanfarons du Copenhagen Showband de passage à Dullin, le 21 juin.

Voir article Page 6.

Copenhagen Showband

il y a quarante ans...
l'autoroute !

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous.

Quand le petit groupe de travail s'est réuni pour préparer ce bulletin, nous étions à quelques jours d'un irrationnel événement ou plutôt d'un non-événement. Alors, une idée d'édito nous est venue...

Une antique civilisation pourtant avancée,
La fin du monde aurait annoncé.
Mais, ce 21 décembre 2012 dépassé,
Il fallut se rendre à l'évidence et continuer.

A une époque sans ordinateur ni électricité,
Sans même une roue de brouette à pousser
Ou un Albert Einstein à réviser,
Les Mayas étaient capables d'annoncer
Comètes, éclipses et temps mesurer.

Leur calendrier d'un coup stoppé,
Par certains fut interprété
Comme la fin du monde arrivée.

Tout cela ne serait que billevesées ?

Peut-être ne s'agissait-il tout simplement
Que d'une grève suicidaire de l'UMP du moment .*

Alors puisqu'il nous faut continuer,
et affublés de tous les outils ci-dessus énoncés,
travaux, animations et projets vous voici contés.

Ce sont beaucoup de réalisations
En cette proche fin de cycle,
Résultats de longues réflexions
De notre modeste hémicycle,
Pour le futur visage
De notre village !

Bonne et heureuse année

André Bois

**UMP : Union des Mayas Papetiers*

Dullin
Bulletin Municipal N°34

Sommaire

Le Mot du Maire	*page 1*
Le Coin du Comité des fêtes	*page 2*
Le Coin de la culture	*page 4*
Agenda des manifestations	*page 6*
Zone AU	*page 7*
Travaux	*page 8*
Assainissement individuel	*page 11*
Permis de construire	*page 11*
CCLA	*page 13*
Musée Lac et Nature	*page 14*
Enquête consommation	*page 15*
Etat civil	*page 16*
Recensement	*page 17*
Social	*page 19*
Infos pratiques	*page 20*

Le coin du Comité des fêtes

Depuis quelques années, le ciel nous joue des tours le dimanche de la Fête au village, semblant vouloir nous faire payer toutes les éditions précédentes sous le soleil.
Enfin, 2012 a renoué avec ces belles années, même si dans l'après-midi quelques nuages menaçants traversaient le ciel.

Le chapiteau installé sur la place a rassuré tous ceux venus pour déguster la paëlla et participer au jeu musical avant que le magnifique feu d'artifice illumine le ciel Dullinois. En fait, on se rend compte en écoutant les gens, que la Fête au Village de Dullin est connue et attendue dans notre bassin de vie. L'ambiance y est bon enfant et nous veillons à proposer des tarifs "familiaux"; le but recherché est vraiment l'animation du village et le rayonnement de la Commune dans son territoire.

La fête au village a rempli complètement son objectif d'animation en plein air : la kermesse, le concours de boule ont connu un très vif succès tout l'après-midi. Tous ces stands traditionnels, que nous avions imaginé un temps remplacer, sont très attendus et appréciés par tous. On voit d'ailleurs depuis quelques temps, fleurir le même type d'animations dans les villages alentour.

Le boudin à la chaudière a connu lui aussi un vif succès ; la renommée de "nos boudiniers". Paul et Jean-Paul y sont pour beaucoup et en plus cette année nous avons accueilli les clients dès le samedi soir.

Le samedi 2 février 2013, aura lieu le traditionnel repas dansant costumé : un bon repas, une bonne ambiance agrémentée par les nombreux costumes qui nous l'espérons seront tous plus beaux les uns que les autres, comme les autres années. Nous profitons

de cette tribune pour remercier tous ceux qui viennent costumés car c'est un peu l'âme de la soirée.

Cette année 2013 sera l'année du retour du concours de belote que nous n'avons plus organisé depuis de nombreuses années. Aujourd'hui où ce type de distraction est un peu plus rare, il nous semble intéressant de le remettre au goût du jour. Nous nous retrouverons donc le 6 avril, cartes en mains.

Ces animations, source de revenus sont importantes pour que nous puissions organiser des moments festifs gratuits, tels : le Noël des enfants qui a eu lieu cette année le 22 décembre au cinéma de Pont-de-Beauvoisin, le feu d'artifice, le cinéma en plein-air, la fête des mères, l'apéritif du repas communal, et les spectacles ou sorties que nous proposons régulièrement à prix réduits. Forts du succès remporté par notre sortie à Disneyland en 2008, nous prévoyons d'y retourner aussitôt que nous aurons réuni le financement.

D'ici le printemps, nous vous proposerons également un spectacle ou un voyage d'une journée.

Et avec tout ça, dans 2 ans, en été 2015 nous fêterons les 30 ans du Comité des Fêtes de Dullin ! Que de chemin parcouru avec toujours comme objectif de prendre plaisir à donner du plaisir aux gens.

Le Comité des Fêtes

Le coin de la culture

Exposition «Jardin des Toiles»

Ouverture de l'exposition le jeudi 19 juillet par le vernissage qui a rassemblé une cinquantaine de personnes autour d'un pot de l'amitié.

Et pourtant l'exposition ouverte sur les deux surfaces de la salle des fêtes avait belle allure et présentait des œuvres intéressantes. En particulier la fresque produite par l'AEL avec le concours de Patrice Mortier, au total 720 photographies témoignant de toutes les facettes de la communauté du lac.

Dans ce cadre, 2 ateliers de peintures, animés par Mme Petit, ont rassemblé 12 et 13 jeunes ainsi que 2 adultes.

Au total c'est 584 visiteurs qui sont venus voir les œuvres présentées. Fréquentation en baisse par rapport à celle de l'année précédente notamment, le 22 juillet, jour des peintres et des artisans, 122 visiteurs seulement.

la fresque produite par l'AEL

Journée « Outils en main » et « Peintres en liberté »

Dullin, 22 juillet 2012

Dès 8 heures les exposants installent leur matériel ou leur présentoir, lesquels se sont rapidement meublés d'objets d'art proposés au regard ou à la vente.

On note la présence de 22 artisans aux activités multiples : ferronnerie sur cuivre, sur zinc, vitraux, fabrication de bijoux, de chapeaux, de masques et costumes, peinture sur porcelaine, patchwork, dentelles du Puy, sculpture sur bois, modélisme, ainsi qu'un ébéniste accompagné de son apprenti montrant la réalisation des assemblages bois.

Pour le concours des Peintres en liberté, 11 adultes et 8 jeunes ont participé.

Remerciements aux membres du Comité des fêtes qui ont assuré buvette et repas des artistes, ainsi qu'à l'ensemble musical des "Galinettes" qui a su créer l'ambiance musicale à divers moments de la journée et nous réjouir au cours d'un concert donné dans l'église.

Palmarès

Peintres adultes :
1er prix : 250 € à Michel Gudin
2ème prix : un week-end dans les gîtes à Marius Morel
3ème prix : 2 repas offerts par "le Chalet du Lac" à Janie Petit

Jeunes peintres :
Benjamins : une boite de peinture à Nolan Marquis
Ado : une boîte de peinture ex æquo : Mathilda Fuchet, Elise Bidaud

Peintres prix du public :
Jeunes : Louis Bourcet
Adultes : Mireille Veuillen

Artisans :
Prix du public : Paul Rouillot

Impromptu harmonique

Samedi 21 juillet, place de la mairie, fin de matinée, on note une activité inaccoutumée : organisateurs qui assurent les préparatifs de la journée des peintres et outils en main, Dullinois et vacanciers qui se regroupent dans l'attente des « Fanfarons ».

Il s'agit d'une délégation détachée d'un ensemble de musiciens le "Copenhagen Show" venue participer aux manifestations du "Lac en fête".

Tous vêtus d'orange et de noir, à l'exception des accompagnateurs en tenue stricte, costume foncé et cravate orange, ils prennent place dans un défilé scandé par les tambours et les basses.
Le ton était donné.

Après une entrée éclatante, les Fanfarons nous ont emmenés insensiblement de la musique classique à la musique sud américaine en traversant un florilège de jazz.
Le tout s'est terminé sur des airs de rumba, tango et salsa qui ont donné des fourmis dans les jambes des jeunes comme des moins jeunes.

Une programmation musicale très variée, accompagnée d'une mise en scène dynamique et amusante, mais surtout une joie débordante de jouer la musique ensemble.

Merci à vous tous d'avoir fait goûter aux trop rares spectateurs un grand moment de plaisir. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine.

Jean Poirier

Agenda 2013

Commune

> **06 janvier** à 11h, salle de la cheminée : **vœux du Maire**

> **26 janvier** à 19h, salle de la cheminée : **gremaillée**.
Venez nombreux !
Apportez seulement bonne humeur, histoires ou chansons. Le reste est fourni, y compris un casse-croûte en clôture.

> **7 Avril** : **repas communal**

> **du jeudi 4 juillet au samedi 11 août**, salle des fêtes : **exposition "Jardin des Toiles"**,
les jeudis, vendredis , samedis, dimanches de 15h à 19h,
vernissage : le 4 juillet à 18 h

> **7 juillet** à partir de 9 h :
"Journée "Peintres en liberté" et "Outils en mains"

> **7 juillet : Anniversaire des gîtes**.
La date des manifestations concernant le 40ème anniversaire des gîtes a été fixé au dimanche 7 juillet 2013 en même temps que la journée des peintres et d'outils en main.
Les gîtes sont un élément important de la commune, il ne sont pas à part ils sont au cœur du chef-lieu, ils sont un des composants essentiels du développement de Dullin.
Les activités se dérouleront donc en différents emplacements.
Les peintres auront comme thème de travail « les gîtes »
Les artisans seront placé devant la cantine, sur le terrain de boules
Le vin d'honneur sur l'ancien tennis.

Comité des fêtes

> **2 février**, salle des fêtes : **soirée du comité**, bal masqué

> **6 avril** : **Concours de belote**

> **Cinéma en plein air**

> **4 août : fête au village**, à partir de 15h, place du chef-lieu

Zone A.U.*

Avec la décision du conseil municipal du 20/12/2012 de se porter acquéreur des 2 ha de terrain classé A.U., entre la route de l'école et celle du cimetière, les conseillers ont sans doute réalisés l'acte majeur de ce mandat.

Après environ 4 décennies d'urbanisation diffuse, disséminée, où le modèle était la construction d'une maison isolée, au milieu d'un espace modifié et aménagé pour elle-même, la réglementation impose une autre vision moins gourmande en terrains naturels, plus économe en équipement public, en tenant compte de son environnement.

C'est la direction qui avait déjà été actée au moment du vote du PLU en 2007, en inscrivant ce terrain proche du chef lieu comme devant faire l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble.

C'est la réflexion, avec le cabinet "lieux-dits" qu'a mené cette équipe pour arriver à la proposition d'un schéma d'aménagement présentée lors de la réunion publique d'octobre. Vous pouvez voir ce travail, trop important pour être présenté ici, sur le site de la commune.
Reste à définir avec qui (opérateurs publics, privés, individuels…) nous aménagerons et construirons ces nouveaux logements. Aussi de faire correspondre les nécessités d'équilibre financier, de satisfaction des besoins locaux, de phasage réaliste : cette zone pourra accueillir une trentaine de familles dans une période échelonné sur 20 ans.

Tout le monde n'aura pas forcément envie de s'installer dans cette extension du chef-lieu. Dans le PLU actuel, il reste une dizaine de parcelles constructibles qui ne sont pas remises en cause. D'autre part et par la force des choses, des maisons anciennes ou récentes, viendront régulièrement à la vente et pourront satisfaire les besoins de certains.

Il sera toujours possible de s'installer à Dullin, de différentes manières. Notre volonté est de permettre à tous ceux qui veulent rester, venir ou revenir à Dullin, de pouvoir le faire.

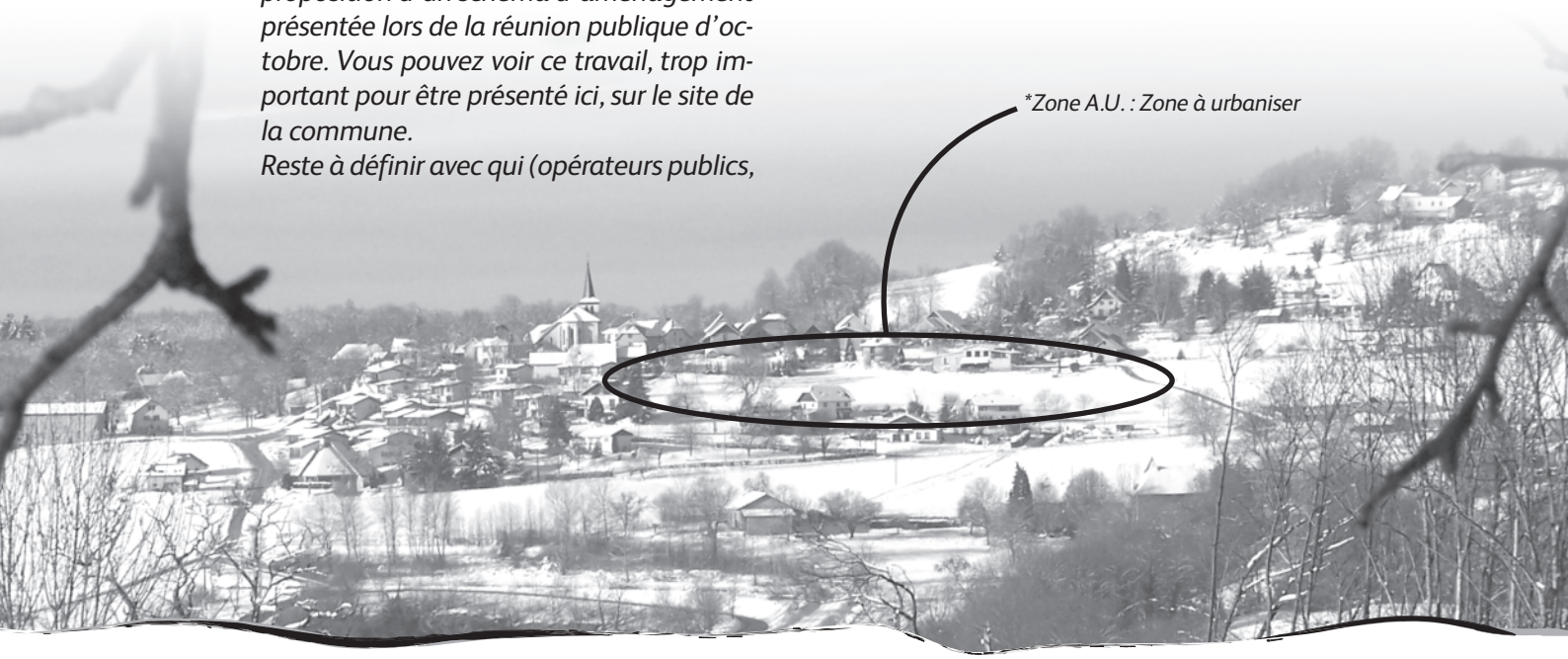

**Zone A.U. : Zone à urbaniser*

Commission Travaux

Cette commission se réunit pour étudier les dossiers des différents projets en cours, examiner les offres de prix, sélectionner les entreprises et proposer à l'ensemble du Conseil ce qui semble la meilleure opportunité pour la Commune. Elle rend compte du suivi des chantiers et assure la relation Commune, maître d'œuvre et entreprises.

Depuis janvier 2012, un certain nombre de travaux ont été ou sont en cours de réalisation, en voici les principaux :

*- **Travaux de maintenance habituels**, réalisés par Michel Chapuis dans les gîtes, salle des fêtes, école, mairie, entretien du cimetière, des espaces verts, aire de jeux, fleurissement du village, très apprécié par les groupes de marcheurs ou promeneurs et bien entendu par les habitants du village et des gîtes. Mise en place d'une signalisation réglementaire des arrêts de bus scolaires, travaux de nettoyage, peinture de murs et traçage de jeux au sol sous le préau de l'école, curage de fossés sur le bord de la route du Fayet, réalisés par un groupe de jeunes de l'AEL, sous la conduite de Michel. Tous ces jeunes gens ont montré un bel enthousiasme et une réelle efficacité. Tout cela dans une ambiance fort sympathique et nous les en remercions. Dans sa réunion du mois de septembre le Conseil a décidé d'accorder une subvention de 700 € à l'AEL pour aider à financer le projet commun de ces jeunes.*

*- **Maison Montigon** :*

Projet réhabilitation de la maison Montigon

Comme prévu, dans le planning établi par le cabinet d'Architecture et Patrimoine "D'AR JHIL" de Pont-de-Beauvoisin, les travaux ont débuté la première semaine d'octobre par la dépose de la toiture réalisée par l'entreprise Bellemin. L'entreprise de maçonnerie Meunier Curtinet a alors procédé à la démolition des planchers intérieurs, d'un mur de refend et du pignon en bardage. Après avoir consolidé les murs conservés, le sol a été décaissé pour drainer l'eau qui ruisselait sur la roche. On a découvert un ancien caniveau en pierres qui drainait déjà le sol sous la construction. Les réseaux d'évacuation d'eaux usées ont été mis en place et une première chape a été coulée. Dans le même temps, les fondations des murs nécessaires à l'extension ont été

réalisées et les murs construits jusqu'au niveau de la première dalle.

La première dalle a été coulée dernièrement malgré un temps peu clément. Les travaux se poursuivront par la réalisation de la toiture.

- Réhabilitation de la salle des fêtes :

Depuis plusieurs années, des problèmes récurrents d'évacuation des eaux usées, dus à une pente trop faible, perturbaient l'usage de la salle des fêtes nécessitant très souvent l'intervention de Michel. De plus, le carrelage datant de la construction de la salle devenait une patinoire lors des manifestations dès lors que la salle était chauffée et pleine de convives. Ce carrelage devenait difficile à entretenir et avait été posé sans isolation. Par ailleurs, le toit de la partie cuisine/hall n'était plus étanche. Il devenait donc impératif pour des raisons d'hygiène, de confort et de sécurité de procéder à la rénovation des différents éléments défectueux. A noter également que la salle n'était pas équipée de ventilation mécanique.

Le Conseil Municipal a donc décidé la réalisation de ces travaux pour un montant de 70 609 € HT, de novembre à janvier.

- Rénovation du gîte 12 :

Ce gîte loué à l'année, n'avait pas été rénové depuis sa construction, hormis quelques travaux de mise aux normes électriques et le remplacement des radiateurs. Il s'avérait nécessaire de programmer comme il a déjà été fait dans les autres gîtes, des travaux de réfection.

Pour les sols : arrachage des dalles plastique et pose de carrelage, dans la salle de bains remplacement de la baignoire par une cabine douche et lavabo sur meuble suspendu. Remplacement de l'évier qui sera intégré dans le plan de travail de la cuisine.

Le montant global de ces travaux a été estimé à 15 674 € HT.

Après la dépose des appareils sanitaires existants et de la cuisine par l'employé communal, les entreprises retenues pour le carrelage et le sanitaire ont commencé les travaux.

Cette commission se réunit pour étudier les dossiers des différents projets en cours, examiner les offres de prix, sélectionner les entreprises et proposer à l'ensemble du Conseil ce qui semble la meilleure opportunité pour la Commune. Elle rend compte du suivi des chantiers et assure la relation Commune, maître d'œuvre et entreprises.

Depuis janvier 2012, un certain nombre de travaux ont été ou sont en cours de réalisation, en voici les principaux :

*- **Travaux de maintenance habituels**, réalisés par Michel Chapuis dans les gîtes, salle des fêtes, école, mairie, entretien du cimetière, des espaces verts, aire de jeux, fleurissement du village, très apprécié par les groupes de marcheurs ou promeneurs et bien entendu par les habitants du village et*

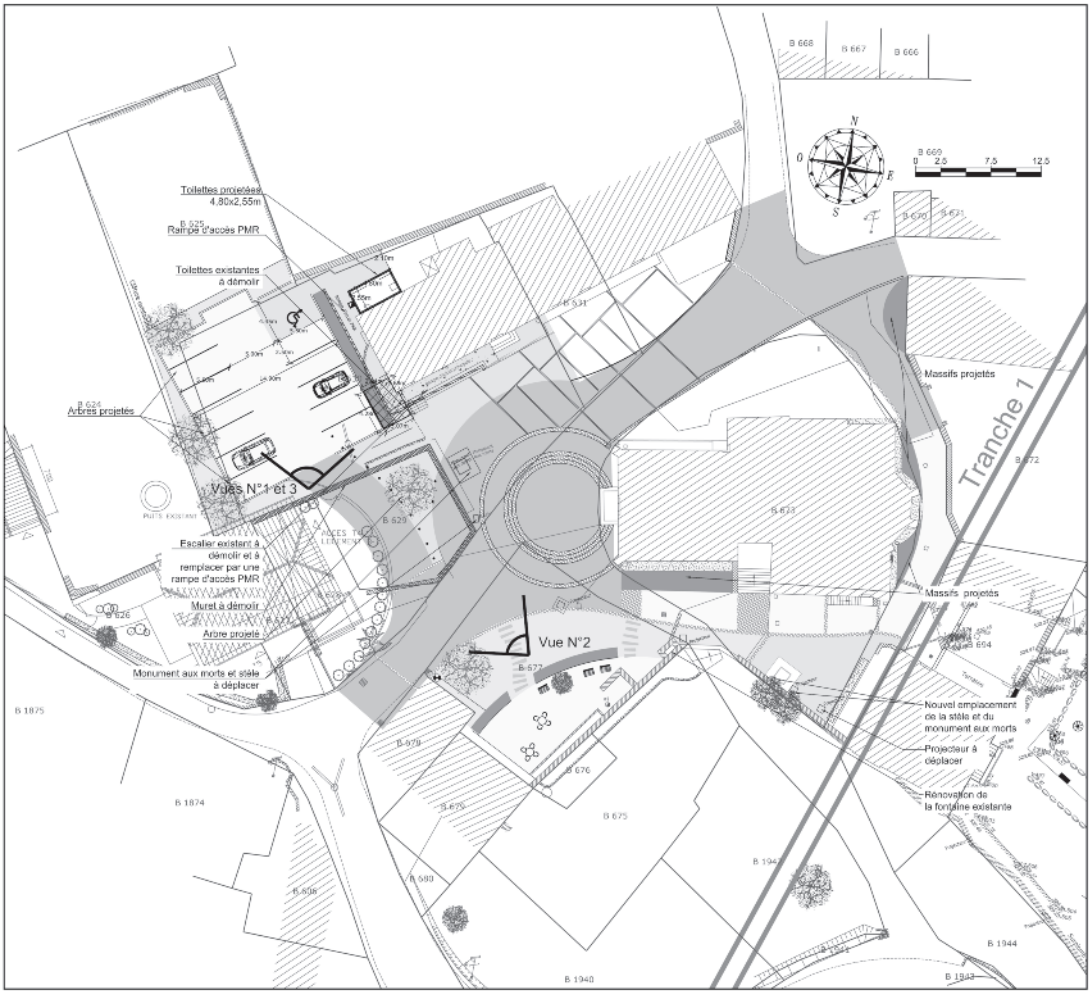

Assainissement individuel

Si votre maison n'est pas raccordée à l'assainissement collectif vous devez vider votre fosse septique et en vérifier le bon fonctionnement régulièrement.
Francis Ampe, conseiller municipal, ***propose d'organiser une commande groupée auprès d'une entreprise agréée afin d'obtenir un tarif plus intéressant.***
Si vous êtes intéressé(e), vous êtres invité(e) à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 25 janvier :

> *soit par messagerie électronique : dullin.com@wanadoo.fr*
> *soit par téléphone : 04 79 36 01 88*

Nous rappelons que l'assainissement individuel relève du Service public d'assainissement individuel (SPANC) géré par la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA).

Autorisations d'urbanisme 2012

déclaration préalable	5001	**ABBA**	Les Gabriaux	B 538-536	Création fenêtres de toit	22/02/2012	**Accord le 31/03/2012**
déclaration préalable	5002	**ROUILLOT LEPIN**	La Crête	B 1243	Ravalement façade avec isolation par l'extérieur	22/06/2012	**Accord le 31/07/2012**
déclaration préalable	5003	**RYMKIEWICZ**	Vergenucle d'en bas	B 2017	Garage	10/05/2012	**Accord le 31/05/2012**
déclaration préalable	5005	**BRISA**	Vergenucle d'en haut	B 1262	Création portail	31/07/2012	**Accord le 17/09/2012**

permis de construire	1001	**BOURGEAT**	La Roue	A 588	Construction maison	21/0220/12	**Accord le 28/03/2012**
permis de construire	1002	**ROCHAS**	Chef-Lieu	B 1519-1520	Aménagement grange en maison	12/06/2012	**Accord le 06/09/2012**

Bon sang ne saurait mentir !

Nous avons à Dullin un être que d'aucun ont beaucoup de mal à identifier, de race roulante et de genre hermaphrodite.

Être surprenant par ses dimensions : bas au garrot, surmonté d'un demi-haut de forme transparent, qui ne lui donne nullement l'allure collet monté.

Surprenant par son apparence, son « look » : un mélange recherché entre la Coccinelle et la Papa-mobile, croisement bigarré qui lui confère un design si particulier, bien loin du caddy de super marché, même s'il en a un peu la destinée.

Surprenant enfin par sa personnalité : il - ou elle - ne dérange personne quand le matin il-elle se met en route, tant il-elle est silencieux-se. Ne lui demandez pas un effort trop violent au démarrage et si d'aventure vous lui soulevez le capot, point de V6-12 soupapes ne trouverez.

Jamais capricieux-se, incapable de s'emballer, toujours fidèle si l'on a pris soin de s'occuper d'elle en lui remontant le moral ou plutôt en lui rechargeant les batteries : dame voiture électrique, puisque tel est son patronyme, ne demande qu'à rendre service, dans la plus grande discrétion.

Alors si d'aventure vous la croisez au village de vacances : chut, observez et faites-vous votre idée.

André Rochas

Signature du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette

Le 6 octobre dernier à Saint-Bueil, a eu lieu la cérémonie officielle de signature du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette.

Ce contrat engage pour une durée de 7 ans le SIAGA (Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents) qui est le porteur de projet, des maitres d'ouvrages et des partenaires financiers et/ou techniques.

Ce contrat rapproche avant tout deux territoires, celui du Guiers et du lac d'Aiguebelette qui menaient indépendamment la gestion de leur territoire (respectivement par un contrat de rivière et un contrat de lac) mais dans un but commun : protéger, gérer et valoriser l'eau et les milieux aquatiques. Avec ce contrat de bassin, le SIAGA et la CCLA, soit 51 communes, œuvrent ensemble pour une meilleure cohérence des actions à l'échelle d'une unité géographique pertinente : le bassin hydrographique Guiers-Aiguebelette (614 km²).

Au total, on dénombre 95 actions déclinées en 351 opérations inscrites au contrat.
Ces actions permettent de répondre aux 7 objectifs majeurs du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette :

- *Préserver et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau*
- *Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides*
- *Connaître et gérer les risques hydrauliques dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques*
- *Connaître, préserver et protéger la ressource en eau superficielle et souterraine pour la satisfaction de l'ensemble des usages*
- *Restaurer et maintenir le bon état des eaux*
- *Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques*
- *Evaluer l'efficacité du contrat et suivre l'état des masses d'eau*

Le montant des opérations s'élève à un peu plus de 57 millions d'euros pour les 7 années à venir. Des aides financières très importantes seront apportées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, la Région Rhône-Alpes, et les Conseils Généraux Isère et Savoie.

Le musée lac et nature

Au pays du lac d'Aiguebelette le musée qu'il faut voir !

Ce musée existe depuis bientôt vingt-cinq ans grâce à l'initiative de la FAPLA (Fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette) de la Municipalité de Lépin Le Lac qui a bien voulu l'accueillir à côté de l'Office de tourisme du lac d'Aiguebelette.

En 2012 il a bénéficié d'une importante rénovation accompagnée d'une nouvelle mise en scène réalisée par une équipe de bénévoles. Le financement a été assuré par la FAPLA avec l'aide du Conseil Général et de la CCLA.

Ce musée est au service de la population du territoire, des touristes, des sportifs et du monde éducatif. Sa thématique est tournée vers le pays, le lac et sa formation, le monde vivant du lac et de ses rives dans le but de renforcer la sensibilisation à la protection de cet écrin, de ses paysages et du maintien de la biodiversité.

Pour le visiter :
- *de mai à octobre pour les groupes qui en font la demande*
- *en juillet-août pour les visites individuelles aux heures d'ouvertures :*
  - *Le matin de 10 h à 12 h*
  - *l'après-midi de 16 h 30 à 19 h*

De mai à septembre des sorties pédagogiques sont programmées (voir sur le site Fapla).

Contact pour les groupes et écoles :
Philippe Féger responsable du musée
au 04 79 28 73 32
Par courriel : musee@fapla.fr
Site : www.fapla.fr

Nous proposons à tous les artisans, commerçants, activités professionnelles... habitant Dullin de consacrer une page de notre prochain bulletin à la présentation leur activité.

Vous pouvez dès maintenant, envoyer votre carte ou autre forme de présentation à la mairie

Enquête consommation bassin du lac fin 2009

Le Conseil Général a publié un document concernant les différents aspects de la situation et de l'activité de l'Avant-pays-savoyard, fin 2009.

Quelques données concernant l'activité économique sont intéressantes à regarder:

Potentiel de consommation *(dépenses des ménages)*	*33 585 000 € (évolution annuelle du marché 700 000 €)*
Apport en € des départements limitrophes	*1 364 000 €*
pour un total de	***34 949 000 €***
Production de la zone du bassin du lac consommée	*4 464 000 €*
soit un déficit commercial de	*30 485 000 €*

dont
- *10 176 000 € sur Pont-de-Beauvoisin*
- *17 088 000 € sur Chambéry & reste de la Savoie*
- *3 221 000 € hors département et vente à distance*

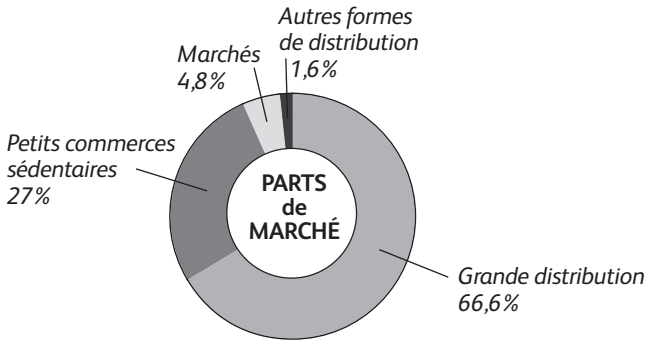

On constate donc que 13% seulement des dépenses se font dans la zone du bassin.
Ceci est dû à une insuffisance d'activité commerciale liée aux habitudes des consommateurs de privilégier les grandes surfaces. Ceci s'accompagne bien sur d'un déplacement des emplois.
On note toutefois une légère amélioration, en effet le taux d'emprise commerciale (c'est à dire la part des achats qui se réalise sur la zone de la CCLA) qui n'était que de 7% en 2002, est passé à 13% en 2009.

Etat civil 2012

Naissances

Lina GIRARD
le 26 janvier

Mathilde CHAPUIS
le 30 Janvier

Sam ROUILLOT
le 23 février

Agathe LEH
le 9 juin

Flora CASSAGRANDA
le 10 juin

Sarah MELLUL
le 23 juillet

Johanna BOIS
le 29 juillet

Luka VEYRON
le 18 septembre

Louis WINCKEL
le 7 octobre

Mariages

Amélie ROCHAS
et
Sylvain GRACIA
le 26 mai 2012

Marlène ARLAIS
et
Jérôme TARDY
le 30 juin 2012

Stéphanie GUITTON
et
Jean Philippe HAAS
le 7 juillet 2012

Décès

Guy BELLEMIN-NOEL
le 12 janvier

Marie GUILLOT
veuve PIOZ
le 17 janvier

Jean-Claude BERTHET
le 2 mai

Andrée MASSOT
épouse PERNET
le 14 juin

Régis DEPERNEX
le 9 juillet

Roger GONNACHON
le 4 novembre

Joseph Lucien REGAIRAZ
le 13 novembre

Patrick RIGOLLET
le 9 décembre

Au revoir Patrick

Nous voulons, ici, saluer la mémoire de notre ancien collègue, Patrick Rigollet, conseiller de 1995 à 2001 et époux de Marie-Claude, agent communal.
Sa simplicité, son effacement cachait une grande rectitude, une persévérance sans faille, une empathie certaine.
Le courage dont il a fait preuve pour affronter sa longue maladie, sans jamais se plaindre, doit être un exemple pour nous.
Nous témoignons notre affection à Marie-Claude et ses enfants.

Le recensement, chacun de nous compte

Toute la population de Dullin sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2013, Dullin est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné.

L'agent recenseur, Laetitia Della-Vecchia, se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013.
Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février 2013.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

➢ *Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 79 36 01 88*

➢ *Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : www.le-recensement-et-moi.fr*

➢ *Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr*

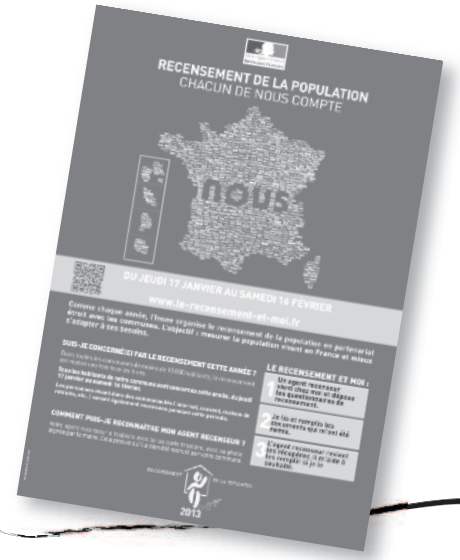

eRDF
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

NOUVEAU SERVICE

ERDF améliore la qualité des réseaux. A l'occasion de travaux de maintenance, des coupures peuvent affecter la desserte en électricité de votre logement.

Vous souhaitez être informé de ces coupures par mail ou par SMS.
Connectez vous sur

http://www.erdf-prevenance.fr/

Saisissez le point de livraison (référence à 14 chiffres apparaissant sur votre facture, commençant par 196) et indiquez votre adresse mail et votre n° de tel portable.

Vous recevrez un message vous indiquant le jour et l'heure de coupure prévue. Vous pourrez alors vous organiser en conséquence.

eRDF

RESA

Solidarite avec “les anciens”

R.E.S.A. soutient les habitants qui s’engagent auprès des personnes âgées

***Depuis 2006**, l’association Réseau Echanges Solidarité Avant pays savoyard anime et développe un réseau d’une trentaine de personnes bénévoles formées qui « rendent visite » aux personnes âgées qui le souhaitent, à leur domicile. Il s’agit d’alléger la solitude, rompre l’isolement, soulager les proches le temps d’une pause en complément de l’accompagnement familial et/ou professionnel.*

***La formation « initiale »** suivie par chaque bénévole de RESA permet de comprendre les processus de vieillissement, d’approfondir la relation d’aide, de réfléchir collectivement, de prendre du recul… Elle permet aussi de se préparer à vivre positivement la rencontre et l’échange avec les personnes qui sont dans cette étape singulière de vie, et qui ont le besoin, bien légitime, de rester en lien avec le monde.*
Les apports théoriques sont illustrés de témoignages et du vécu des participants, et sont accessibles à toutes les personnes motivées qui peuvent consacrer 1h à 1h30 par semaine ou par quinzaine, pour visiter une personne âgée qui se trouve dans sa commune ou à proximité.
***Une réunion mensuelle** rassemble les visiteurs. Il s’agit de partager le vécu, les beaux moments et les difficultés, réfléchir ensemble aux questionnements soulevés, trouver les réponses les plus justes…*
C’est aussi un moment de convivialité qui favorise les liens entre bénévoles.

***En 2011 et 2012** RESA a choisi de mettre l’accent sur la **maladie d’Alzheimer** qui est rencontrée de plus en plus fréquemment,*

- *En organisant avec France Alzheimer Savoie une formation sur la maladie*
  - *pour tous **ses bénévoles** sur 2 journées fin 2011*
  - *et pour un groupe de **15 aidants familiaux** de l’Avant Pays Savoyard sur 4 demi-journées en février et mars 2012*
- *Cette dynamique a favorisé la mise en place d’une **antenne France Alzheimer en Avant Pays Savoyard** avec des aidants familiaux issus de la formation, et des bénévoles de RESA.*
  *Une **permanence** est désormais assurée un samedi par mois en alternance dans les mairies de Novalaise et Pont de Beauvoisin. Renseignements FAS 73 à Chambéry 04 79 60 31 48 -*
- *Un **document vidéo** de témoignages RESA a été filmé par notre partenaire « Crédit Agricole Assurance » et il accessible sur le site www.etreaidant.com*

- ***RESA EN CHIFFRES EN 2012** : **65** adhérents - **31** bénévoles formés – **25** personnes visitées*

En 2013 de nouvelles perspectives :

- *Travail sur la thématique de la fin de vie, notamment avec **l’association JALMAV***
- *Participation à la réflexion pour la création d’un **accueil thérapeutique de jour APS**.*

PARTICIPER A L’ACTION DE RESA, C’EST PRENDRE SOIN DE L’AUTRE,
MAIS C’EST AUSSI… PRENDRE SOIN DE SOI !

CONTACT association RESA – maison de vie locale – 73520 LA BRIDOIRE
resa.asso@yahoo.fr - tél 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12

Numéros Utiles...

Services d'urgence
> Samu : 15
> Pompiers : 18
> Gendarmerie : 17
> Centre anti-poison : 01 72 11 69 11

Médecins
Dr Aymoz : 04 79 28 79 85
Dr Klopfenstein : 04 79 28 72 80
Dr Somveille : 04 79 36 06 71
Dr Chavet : 04 79 70 84 22

Cabinet d'infirmières
Novalaise : 04 79 28 72 71
La Bridoire : 04 76 31 21 13

Ostéopathe
Novalaise
V. Barnave : 04 79 33 51 42

Vétérinaire
Novalaise
J.H. Le Dall : 04 79 28 76 50

Kinésithérapeutes
Pascal Claire : 04 79 28 77 78
Paul Mercy : 04 79 70 18 46

Pharmacies
Novalaise : 04 79 28 70 26
La Bridoire : 04 76 31 12 05

Taxis
Alt Charly Taxi : 04 79 36 03 44
Brunier-Collet : 04 79 28 75 52

Déchetterie
Novalaise
> Du 1er octobre au 31 mai : lundi, mercredi : de 13h30 à 18h samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
> Du 1er juin au 30 septembre : lundi : de 13h30 à 18h, mercredi et samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Elle accepte ferraille, papiers, piles, batteries, pneus, huiles, gravats, branchages…
Les déchets de tonte ne sont plus acceptés .

Consultation architecturale
04 79 28 70 38
Uniquement sur rendez-vous en mairie de Novalaise le 2e lundi de chaque mois

La Poste *Lépin-le-Lac*
04 79 36 00 00

EDF *(sécurité dépannage)*
0 810 333 073

ADMR
bureau route du lac à Novalaise
04 79 28 78 82

Communauté de Communes (CCLA)
04 79 28 78 64
Route du lac à Novalaise
ccla@wanadoo.fr

SNCF
08 36 35 35 35

Syndicat des Eaux du Thiers St Alban de Montbel
04 79 36 02 18
ou 06 83 40 74 43

Office de tourisme
04 79 36 00 02
aiguebelette.tourisme@wanadoo.fr
www.lac-aiguebelette.com

Allo service public
tél. 39 39
La première réponse à vos questions administratives

Numéro national contre la maltraitance
tél. 39 77
Ce numéro national unique s'adresse aux personnes âgées et aux personnes handicapées victimes mais aussi témoins de situations de maltraitance. Du lundi au vendredi, de 9h à 19h, une équipe composée de psychologues, travailleurs sociaux et juristes vous apporte écoute, conseils et soutien (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe).`

Centre des finances publiques d'Aix les Bains
Services des impôts des particuliers
9 avenue Victoria, BP 453
73014 Aix les bains
tél : 04 79 35 76 00
fax : SIP 04 79 34 14 47
sip-sie.aix-les-bains@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des finances publiques de Chambéry
Services des impôts des particuliers
51, avenue de Bassens
73018 Chambéry cedex
tél : 04 79 70 72 03
fax : SIP 04 79 60 40 68
sip.chambery@dgfip.finances.gouv.fr

SORTIE DU TERRITOIRE

A partir du 1er janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire concernant les mineurs français sont supprimées ainsi que les autorisations de sortie collectives pour les voyages scolaires à l'étranger.
En conséquence, l'enfant mineur pourra franchir les frontières :
- soit muni de son passeport en cours de validité.
- soit avec sa seule carte d'identité en cours de validité.

Nous rappelons que la carte d'identité en cours de validité est de plus en plus souvent demandée.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler au n° 3939
ou consulter le site :
http://vosdroits.service-public.fr/

OUVERTURE et PERMANENCES MAIRIE DE DULLIN

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :
lundi, mercredi > de 14 h à 18 h
et vendredi > de 13h45 à 17h45

Permanence du Maire et/ou des adjoints sur rendez-vous en semaine en contactant le Maire au 04 79 36 08 84 ou la mairie au 04 79 36 01 88.

Tél/fax Mairie : 04 79 36 01 88
E-mail : dullin.com@wanadoo.fr
http://dullin.free.fr

COMITÉ DES FÊTES
1985 2005
DULLIN

La soirée de la fête du village

Dimanche 5 août 2012

Mairie de Dullin - 04 79 36 01 88 - dullin.com@wanadoo.fr - http://dullin.free.fr